

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FÉVRIER 2020
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le dix février deux mille vingt, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le quatre février deux mille vingt, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, salle du conseil à la mairie annexe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAVOUYÈRE, Maire.

Étaient présents (19) :

M. GAVOUYÈRE, M. BROUNAIS, M. BRILAUD de LAUJARDIÈRE,
MME MÉRIADÉC, MME CURAUDEAU, M. GUICHARD, MME FOURAGE,
MME GUILLOU, M. PILARD, MME PLAINEAU, M. GOUPIL, M. AMPROU, MME PAJOT,
M. LABARRE, MME FALOT, M. BOUCARD, M. LÉCUREUIL, MME BERNARD,
M. MORIVAL

Absents, excusés et représentés (6) :

MME KULIBERDA a donné pouvoir à M. GUICHARD
MME PAQUEREAU a donné pouvoir à M. BRILAUD de LAUJARDIÈRE
M. BARDOU a donné pouvoir à MME GUILLOU
MME GARNIER a donné pouvoir à MME MÉRIADÉC
MME AMPROU a donné pouvoir à M. AMPROU
M. BONNEAU a donné pouvoir à M. GOUPIL

Absents (2) :

MME TOUCANE, M. CHAUVET

Secrétaire de séance : M. GUICHARD

ORDRE DU JOUR

- 1 / Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 décembre 2019.
- 2 / Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du Conseil Municipal.

FINANCES - VIE ÉCONOMIQUE – AFFAIRES GÉNÉRALES :

- 2020-1 / Attribution de subventions aux associations pour l'année 2020.
- 2020-2 / Reprise anticipée des résultats 2019.
- 2020-3/ Modification des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) pour 2020.
- 2020-4 / Vote des taux d'imposition 2020.
- 2020-5 / Adoption du budget primitif 2020.
- 2020-6 / Modification du tableau des effectifs.

CADRE DE VIE - URBANISME - TRAVAUX :

- 2020-7 / Dénomination du Pôle Associatif et Culturel.
- 2020-8 / Dénomination d'une sente communale.
- 2020-9 / Création d'une police métropolitaine des transports en commun.

ÉDUCATION - CULTURE - SPORT :

- 2020-10 / Versement d'une subvention d'équilibre au multi-accueil « Le bac à sable » pour l'année 2019.
- 2020-11 / Approbation de la participation financière pour l'année 2020 concernant le multi-accueil le Bac... à Sable » prévue par la convention pluriannuelles d'objectifs 2017-2020

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 décembre 2019.

Le compte rendu est approuvé par :

10 voix pour

(M. Gavouyère, M. Brounais, M. Brillaud de Laujardière, Mme Mériadec, Mme Curaudeau, M. Guichard, Mme Fourage, Mme Plaineau, M. Goupil, M. Pilard, M. Morival, M. Amprou, Mme Pajot)

1 abstention (Mme Bernard)

Pour information :

Elus n'ayant pas pu prendre part au vote du fait de leur absence lors du conseil municipal du 16/12/2019 : Mme Guillou, Mme Kuliberda, Mme Paquereau, Mme Garnier, Mme Amprou, Mme Toucane, M. Lécureuil, M. Chauvet.

Elus n'ayant pas pu prendre part au vote du fait de leur absence lors du conseil municipal du 10/2/2020 : Mme Kuliberda, Mme Paquereau, M. Bardou, Mme Garnier, Mme Amprou, M. Bonneau, Mme Toucane, M. Chauvet.

2/ Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

FINANCES - VIE ÉCONOMIQUE - AFFAIRES GÉNÉRALES

2020-1 / Attribution de subventions aux associations pour l'année 2020.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Education Culture Sport du 28/1/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver l'attribution des subventions suscitées pour l'année 2020.
- D'approuver les conventions de projets.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2020-2 / Reprise anticipée des résultats 2019

Vu l'avis favorable de la commission Finances - Vie économique - Affaires Générales du 03/02/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 24 votes pour, 1 abstention (Mme Bernard).

2020-3/ Modification des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) pour 2020.

Vu l'avis favorable de la commission Finances - Vie économique - Affaires Générales du 03/02/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- De clôturer les autorisations de paiement AP 2012/01 et AP 2017/01 dont les travaux sont terminés.
- D'autoriser l'ensemble des modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement telles qu'elles figurent dans les tableaux ci-dessus.
- De prévoir l'inscription au budget primitif 2020 des crédits de paiements correspondants aux autorisations de programme, tels qu'ils figurent dans les tableaux ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à liquider et mandater les dépenses à hauteur des crédits de paiement 2020.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 20 votes pour, 5 abstentions (M. Labarre, Mme Falot, M. Boucard, M. Lécureuil, Mme Bernard).

2020-4 / Vote des taux d'imposition 2020.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances – Vie économique - Affaires Générales du 03/02/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver le vote des taux d'imposition 2020 présentés ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur Le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2020-5 / Adoption du budget primitif 2020.

Vu l'avis favorable de la commission Finances – Vie économique - Affaires Générales du 03/02/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- Approuver le budget primitif 2020
- Autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Approuvé par 19 votes pour, 6 abstentions (M. Labarre, Mme Falot, M. Boucard, M. Lécureuil, Mme Bernard, M. Morival).

2020-6 / Modification du tableau des effectifs.

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 12 décembre 2019 relatif à la suppression des postes susmentionnés.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances – Vie économique - Affaires Générales du 03/02/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la création des postes susmentionnés.
- D'approuver la suppression des postes susmentionnés.
- De modifier le tableau des effectifs.
- D'approuver le tableau des effectifs joint en annexe.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

CADRE DE VIE - URBANISME - TRAVAUX

2020-7 / Dénomination du Pôle Associatif et Culturel.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 28/1/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- De dénommer le Pôle Associatif et Culturel, situé Allée Georges Sand « Espace Culturel Adine-Riom ».
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à l'Urbanisme, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

M. Brillaud de Laujardière n'ayant pas participé au vote.

2020-8 / Dénomination d'une sente communale.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 28/1/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- De donner le nom de « Venelle traversière » à la sente piétonne localisée par les voies attenante et aboutissante et par la carte en annexe à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint déléguée à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2020-9 / Création d'une Police Métropolitaine des Transports en commun - Approbation.

Vu l'avis favorable de la commission Cadre de vie - Urbanisme - Travaux du 28/1/2020.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Finances – Vie économique - Affaires Générales du 03/02/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'approuver la création, par Nantes Métropole, d'une Police Métropolitaine des Transports en commun au sens de l'article L. 512 -2 du Code de la Sécurité Intérieure.
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

ÉDUCATION - CULTURE - SPORT

2020-10 / Versement d'une subvention d'équilibre au multi-accueil « Le bac à sable » pour l'année 2019.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de commission Éducation Culture Sport du 29/1/2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'octroyer à l'association « le bac...à sable » une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 7500 € au titre de l'exercice 2019.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à l'éducation, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2020-11 / Approbation de la participation financière pour l'année 2020 concernant le multi-accueil « le bac... a sable » prévue par la convention pluriannuelles d'objectifs 2017-2020.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de commission Éducation Culture Sport du 29/1/2020.


Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- D'octroyer à l'association « le bac...à sable » une subvention de fonctionnement non plafonnée, pour l'année 2020, de 2.00 € par heure par enfant pelleriniais fréquentant le multi accueil associatif.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué à l'éducation, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Fait au Pellerin, le 12 février 2020

Le Maire,


Patrick GAVOUYÈRE



